

AR Prefecture

016-211600903-20220216-2022_2-DE
Reçu le 02/03/2022
Publié le 02/03/2022

CHATEAUNEUF

sur Charente

Ville de Châteauneuf sur Charente
Membres en exercice: 27
Membres présents: 21
Suffrages exprimés: 26

République Française

Délibération N° 2022-02
Conseil Municipal du 16 Février 2022

DATE DE CONVOCATION : 10 Février 2022

CONSEILLERS MUNICIPAUX PRÉSENTS : J.L. LEVESQUE – K.GAI - B. LAFAYE – G. MIGNON - M. VILLEGER- M.H. AUBINEAU – T. DEGRANDE – P. FREON – G. MICHELY – J.P. DESLIAS – J.F. CESSAC -
- K.PERROIS – S.BROUILLET –A. DUBRUN – F. GUIRAO - H ROSARIO – E. PILLARD CLEMENTEL -
S.RAYNAUD – P.BERTON – C. RAFIN – J. MARTINEAU -

CONSEILLERS MUNICIPAUX AYANT DONNÉ POUVOIR : M.A. CHEVALIER donne pouvoir à T. DEGRANDE- P. ORMECHE donne pouvoir à G. MIGNON - - W. BOURGEAU donne pouvoir à J.P. DESLIAS – S.BUTET donne pouvoir à P. BERTON – P. MAURY donne pouvoir à J.L. LEVESQUE

CONSEILLER MUNICIPAL EXCUSÉ : S. DELIMOGE

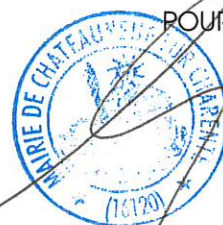
SECRÉTAIRE DE SÉANCE : J. MARTINEAU

OBJET : DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT AU CNAS (COMITÉ NATIONAL D'ACTION SOCIALE)

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;
VU les élections Municipales du 15 mars 2020 ;
VU les statuts du Comité National d'Action Sociale ;
VU la délibération n° 2020-72 du 1^{er} juillet 2020 relative à la désignation d'un représentant au CNAS;
Considérant le décès de M Christian Bonneau ;
Considérant qu'il convient de désigner un nouveau représentant au CNAS;
Considérant la candidature de Madame Geneviève MICHELY ;

Le Conseil Municipal, **PAR 26 VOIX POUR** :

- désigne Madame Geneviève MICHELY, déléguée au Comité National d'Action Sociale.



POUR EXTRAIT CONFORME
Le Maire
Jean-Louis LEVESQUE